Le bulletin municipal de Moirax

Trimestriel n° 60 décembre 2016

Des Moiracais invités au Sénat

Joyeuses fêtes !

Bonne Année

Acquisition et mise en valeur du prieuré et de son parc

2017

L'acquisition du prieuré et du parc

Découvrez les lieux *p 6*

Dossier du trimestre

PPRI: la commune de Moirax inondable? *p 9*

Le GAEC du Sahuc

La passion de la vigne chez la famille CRANSAC *p 14*

Le sommaire du n° 58

P 2 Le mot du Sénateur-Maire

P 3 Procès-verbaux des conseils municipaux et Etat-civil du 15 septembre au 15 décembre

P 4 à 8 La municipalité dans l'action

P 9 Le dossier du trimestre : PPRI

P 10 et 11 Tranches de vie moiracaise

P 12 Infos diverses

P 13 Moirax d'antan

P 14 Les Moiracais et leurs passions

P 15 à 18 Le coin des associations

P 19 Espace d'expression des élus

P 20 Votre agenda hiver 2016 2017

Nous contacter :

Mairie :

Les horaires

Lundi : 14h - 19h

Mardi : 17h - 19h

Mercredi : 17h - 19h

Jeudi : 17h - 19 h

Vendredi : 14h - 19h

Contact *mairiedemoirax@wanadoo.fr*

Tel mairie : 05.53.87.03.69

Bulletin sur le Site web: *www.moirax.com*

Crédits photos : L'équipe de rédaction + Liliane MENESPLIER

Le mot du Sénateur-Maire

Chères Moiracaises, chers Moiracais,

Le projet d'acquisition du parc et d'une partie des bâtiments du Prieuré appartenant à Madame LAFLECHE, a pu se concrétiser.

Cet ensemble, au cœur du village et du site classé, va permettre de conforter le site majeur touristique de Moirax.

Il va être l'occasion de réfléchir à une réorganisation des services de la Mairie et de proposer une magnifique salle pour les cérémonies de mariage et son grand parc, lieux chargés d'histoire.

Cette acquisition largement soutenue par l'Agglomération agenaise, nous permet d'envisager de nombreuses animations culturelles et festives pour lesquelles nous recueillerons toutes initiatives et idées .

Ces propositions feront l'objet de larges concertations afin de prendre les meilleures décisions.

Je souhaite à chacun de vous et à ceux qui vous entourent de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année, ainsi qu'une heureuse année 2017.

Qu'elle vous apporte santé, joie et amitié !

Henri TANDONNET

Directeur de publication : Henri TANDONNET

Comité de rédaction : Bernadette BOUYSSONNIE, Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Patricia MONTEIL, Mariette SEMELIN, Brigitte ZUGAJ.

Périodicité trimestrielle : tirage à **500 exemplaires papier** et expédié en **format numérique** pdf à **41 personnes** Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal . La distribution est assurée par les services municipaux et des élus de la majorité.

Procès-verbaux des conseils municipaux

Tout moiracais peut assister, s'il le désire **en auditeur silencieux, aux séances du conseil municipal** qui sont annoncées sur le panneau d'information de la Mairie. Les procès-verbaux ne sont mis en ligne qu'après avoir été approuvés par le conseil municipal suivant.
Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez-vous sur le site **www.moirax.com**

Conseil Municipal du 4 novembre

1 Décisions du maire
2 Bâtiments communaux – Eglise – Demande de subvention pour la quatrième tranche : voté à l'unanimité
3 Bâtiments communaux – IOP – Accessibilité --- approbation de l'Ad 'ap. : 12 voix pour et 3 abstentions
4 Urbanisme – Projet urbain partenarial (PUP) : voté à l'unanimité
5 Voirie communale – convention relative aux prestations d'entretien de voirie avec l'Agglomération d'Agen : voté à l'unanimité
6 Voirie communale - Cession d'une bande de terrains par les consorts Dall'Agnol à la commune : voté à l'unanimité
7 Personnel communal – Versement d'une indemnité à un stagiaire : voté à l'unanimité
8 Demande de prêt de la salle des fêtes : voté à l'unanimité
9 Finances locales : décision modificative n°1 : voté à l'unanimité
10 Finances locales : autorisation d'engagement des dépenses d'investissement en 2017 : voté à l'unanimité
11 Finances locales : délibération cadre FCTVA : voté à l'unanimité

Conseil Municipal du 25 novembre

Réunion exclusivement consacrée au PLUi révisé sur l'Agglomération d'Agen.

: 10 voix pour et 3 contre

L'état-civil du 15 septembre au 15 décembre

Naissances

Noélie, Amalia LUYSSEN née le 21 octobre 2016 à Agen

Timéa, Abbygaëlle BIANCHI née le 25 novembre 2016 à Agen

Décès

René, Jules, Valentin CUVILLIER décédé le 24 septembre 2016 à Moirax

Hyppolite , Joseph DESSOLAS décédé le 27 septembre 2016 à Agen

Jean, Noël, Léonce CUBELIER décédé le 9 octobre 2016 à Moirax

Maria BRETONES MILENA veuve de Francisco REINOSO SALGUERO décédée le 10 octobre 2016 à Moirax

Mariages

Christophe CHATELIER et **Sylvie PUJO** mariés le 22 octobre 2016

La municipalité dans l'action

Le bilan voirie 2016

Du nouveau sur nos routes, en cette fin d'année 2016.

La VC N° 5 de Dourdé (voir plan et photo ci-contre) vient d'être rénovée. La chaussée était très abimée. En lieu et place du traditionnel renforcement de chaussée en calcaire, le service voirie de l'Agglomération d'Agen a utilisé, pour la réalisation du corps de chaussée, de la "grave émulsion" (produit à

base de bitume fabriqué en centrale à enrobés). Ce produit, mis en place de la même manière que le calcaire, offre le double avantage d'être à la fois plus souple et plus résistant. Le surcoût de l'opération a été pris en charge par l'AGGLO.

A l'heure des bilans, il est bon de rappeler les nombreux travaux effectués cette année sur nos routes . Les travaux principaux ont été répertoriés sur la carte communale ci-dessus.

Sur la voirie communautaire :

-Enduit d'usure sur la Grand'Rue, dans le bourg

-Goudronnage et « emplois partiels » sur la VC N° 2 de Trotte Lapin

-Divers rebouchages en enrobés sur les voies communautaires.

Sur la voirie communale :

-Renforcement et goudronnage : sur la VC N°5 de Dourdé et sur le chemin menant à la station d'épuration

-Goudronnages partiels : chemin des Hauts de Ségougnac, chemin de Charpeau et chemin rural d'accès à la Garonne

-Enduits d'usure : rue de l'Ecole

-Renforcement calcaire et grave : chemin de L'Estelle et chemin de Lamanguette

-Divers curages de fossés : rue de l'Ecole (avec pose de buses), Hauts de Ségougnac, chemin d'accès à la station d'épuration, chemin de la Vielle (avec pose de buses), chemin de Poncillou

-Travaux d'épareuse sur la voirie communale et les chemins ruraux avec 3 passages (le dernier à la fin de l'automne).

A ce jour, le montant total des travaux de voirie s'élève à 26 788,12 € TTC

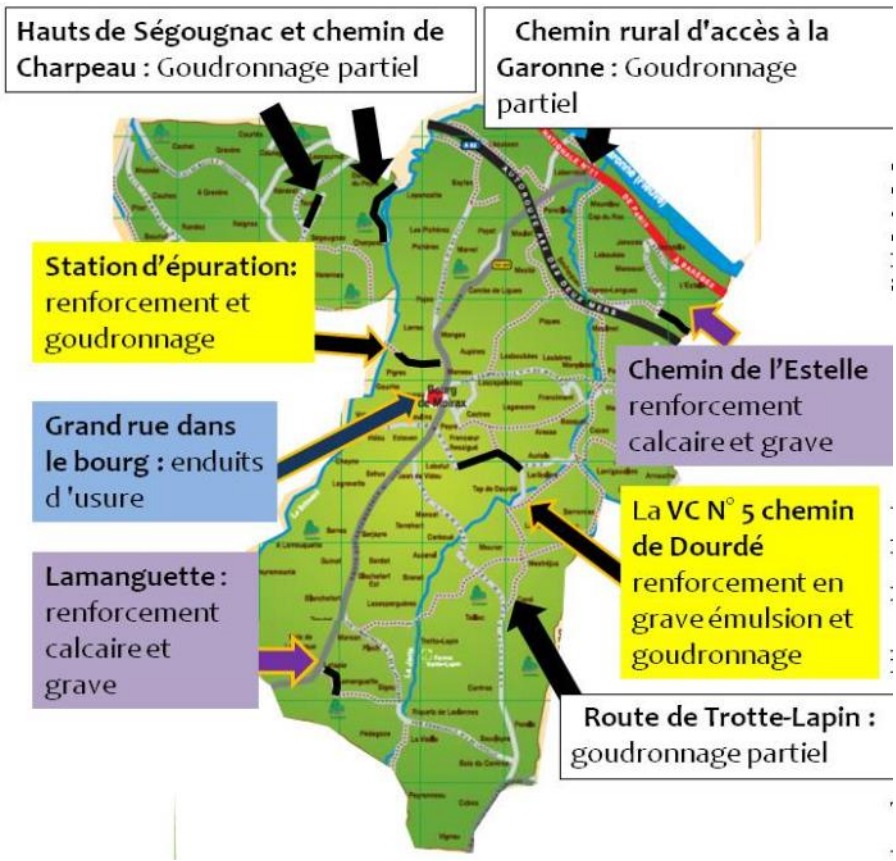

Venez nombreux à la cérémonie des vœux du Maire le 13 janvier 2017

Le bilan voirie est le premier des bilans de l'année écoulée. Le Maire aura l'occasion d'exposer les réalisations effectuées dans d'autres domaines lors de la traditionnelle cérémonie des **vœux du nouvel an.**
Le maire présentera en effet ses vœux aux Moiracais, le vendredi 13 janvier à 19 heures à la salle des fêtes.
Un diaporama offrira une rétrospective de l'année 2016. A noter que comme l'an passé, le Maire honorera les **nouveaux moiracais** et il décernera la **médaille communale aux élus engagés de longue date et au personnel.**
Une cérémonie à ne pas manquer !
Et en plus, **une vidéo retracera le chantier de restauration du rempart** réalisé avec CONCORDIA.

L'Accessibilité, épisode 3

Après bien des aléas au niveau de l'Agglo, dans le choix d'un cabinet d'experts pour établir l'Ad'ap (Agenda d'Accessibilité Programmé) (Cf. BM N°56), nous avons eu la bonne nouvelle, dans le courant de l'été, qu'un cabinet avait été trouvé et mandaté pour nous aider dans ce dossier sensible.

Le Cabinet ACCEO et son représentant **M. AOUN** ont pris contact avec nos deux conseillers en charge de ce dossier : Mme Patricia MONTEIL et M. Philippe GALAN. Nous avons pu ensemble établir un premier point sur une ébauche de calendrier. Mais l'acquisition du Prieuré, et les différentes réunions que nous avons eues, nous ont permis de réfléchir sur le devenir des différents bâtiments communaux recevant du public. Après diverses concertations, il en est ressorti un consensus qui permet de redéfinir les différentes affectations des bâtiments, **dans le but de faire des économies non négligeables sur les travaux à engager dans les 6 ans à venir**, pour l'accessibilité des espaces recevant du public.

Ainsi, **les locaux de la Mairie vont certainement recevoir l'Agence Postale,** ce qui permettra de mutualiser le personnel pour venir en aide au secrétariat. La bibliothèque et l'Association Klein d'œil actuellement installées à l'étage, devront être déménagées dans d'autres espaces, pour ne pas avoir à mettre en place un ascenseur trop coûteux ! Ainsi la mairie pourra récupérer ces espaces pour améliorer le travail du secrétariat.

Le Conseil Municipal du vendredi 4 novembre a validé la planification des travaux à engager sur les 6 ans à venir. Le Cabinet ACCEO a donc maintenant la possibilité d'établir l'Ad'ap de notre commune qui sera présenté au Préfet dans les prochaines semaines.

Bâtiment Mairie MOIRAX (extrait des fiches action de travaux à entreprendre)			
Etat des lieux	Action de mise en accessibilité	Estimation en € ht	Cout réajusté en € ht
Absence de palier de repos devant la porte	Créer un palier devant la porte pour seuil hauteur 2 cm maximum avec rampe de liaison avec le niveau du sol extérieur existant le long de la façade.	1500	1813
Seuil de porte excessif	Chanfreiner le seuil.	300	360
Absence de sanitaire adapté à tous	Agrandir le sanitaire sur le hall d'entrée. Démolir la cloison entre le sanitaire et le hall d'entrée, créer une nouvelle cloison, déposer les équipements existants et changer la porte d'accès au local. Equiper cet espace avec équipements réglementaires.	9 800	11 845

PLUi consultation des communes jusqu'au 6 janvier 2017

Suite à la délibération de l'Agglomération d'Agen du 6/10/2016 sur la révision du **PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)** notre commune a émis un avis favorable lors du Conseil Municipal du 25 novembre dernier, à la majorité, à l'exception des membres de l'opposition. Malgré la réduction des terrains constructibles imposée par la nouvelle législation, ce plan devrait permettre un développement plus encadré des territoires avec le souci de protéger nos communes contre une urbanisation excessive et anarchique. Il favorise un meilleur cadre de vie tout en permettant des projets tel le TAG, pour assurer le dynamisme économique car **l'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers.**

La consultation des communes est en cours, du 6 octobre 2016 au 6 janvier 2017, avant l'enquête publique

Extrait du projet de PLUI de Moirax

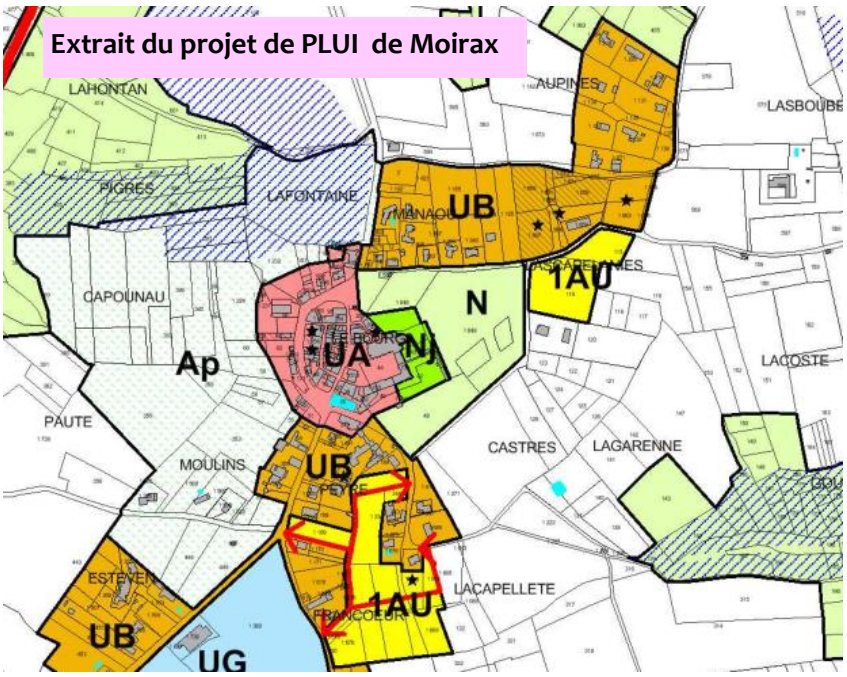

L'approbation définitive du PLUi se fera en septembre 2017.

La municipalité vous présente les bâtiments et le parc du Prieuré

L'acquisition du domaine appartenant à la famille LAFLECHE relatée dans le bulletin n° 59, constitue une opportunité sans précédent pour orienter l'avenir du cœur du bourg et un choix stratégique pour le futurde la commune de Moirax à moyen et long terme.

Samedi 26 novembre, le Maire Henri TANDONNET avait invité les membres du conseil municipal à découvrir les bâtiments conventuels et le parc attenant afin de mieux réfléchir aux projets d'aménagement.

Une des portes d'entrée se situe cour du Prieuré. Le rez-de chaussée dispose de vieux dallages de pierre et de tomettes. Les salles couvrent plus de 200 m² et de

larges couloirs et escaliers de pierre permettent d'accéder à l'étage d'une superficie similaire. Ce niveau ne devrait être aménagé que dans un second temps.

Ce bâtiment va simplifier les problèmes d'accessibilité des bâtiments communaux existants. Il est envisagé de transférer la bibliothèque et probablement le club des Deux Moulins dans ce cadre qui respire le calme et la sérénité. La salle capitulaire (voir page 13 Moirax d'Antan) sera idéale pour célébrer les mariages à venir et ainsi libérer des espaces pour les services de la Mairie.

A moyen et plus long terme, ce bâtiment permettra de conforter la vocation touristique et culturelle de notre commune. L'Agglo d'Agen a bien perçu ce potentiel en octroyant une subvention de **150 000 €**.

Le parc et les prés qui couvrent plus de 2 ha faciliteront l'organi-

sation de futures animations culturelles en été, pourquoi pas des concerts ? Dans le parc, les terres sont fertiles, idéales pour envisager de **créer un potager associatif.** Par ailleurs un vieux verger attenant gagnerait à être réhabilité par les jardiniers amateurs de fruits d'antan.

Un chantier qui ne manquera pas d'occuper équipes municipales et moiracais bénévoles, pour les décennies à venir ! Le chantier du siècle ?

Un chantier citoyen dans le parc du Prieuré... qui en appellera d'autres

Samedi 17 décembre, ils étaient 16 moiracais à avoir répondu à l'appel de Philippe GALAN, conseiller municipal, **pour mener à bien une première opération « commando » en s'attaquant aux ronces et broussailles du parc du Prieuré.**

Notez que certains volontaires avaient déjà participé au chantier Concordia de cet été. Le conseil municipal était aussi bien représenté autour de son maire.

Aux premières lueurs de l'aube, tronçonneuses, débroussailleuses et tracteur équipé de gyro -broyeur ont vrombi dans le parc. La tâche était immense mais la joyeuse équipe s'est affairée à couper les ronces, les pruneliers et cornouillers qui avaient au fil des ans colonisé la vaste terrasse autour du bâtiment.

La pause café attendait les volontaires et à l'heure de débaucher, un repas organisé à la Cigale et offert par le Sénateur-Maire, a permis de clore en beauté ce moment de citoyenneté et de convivialité.

Si ce type d'action vous motive, sachez qu'il y aura un chantier par mois.

Notez le prochain rendez-vous :

samedi 7 janvier de 8 h30 à 12 h.

Rendez-vous sur le parking du rempart. Le travail ne manquera pas !

Au menu de cette deuxième journée :

-dégager et nettoyer le dallage

de la terrasse

-poursuivre le débroussaillage du parc

-tri des déchets bois et métal.

Pensez à vous inscrire à la Mairie auprès de Mme TENCHENI 1ere adjointe.

Un nouvel éclairage pour l'Eglise

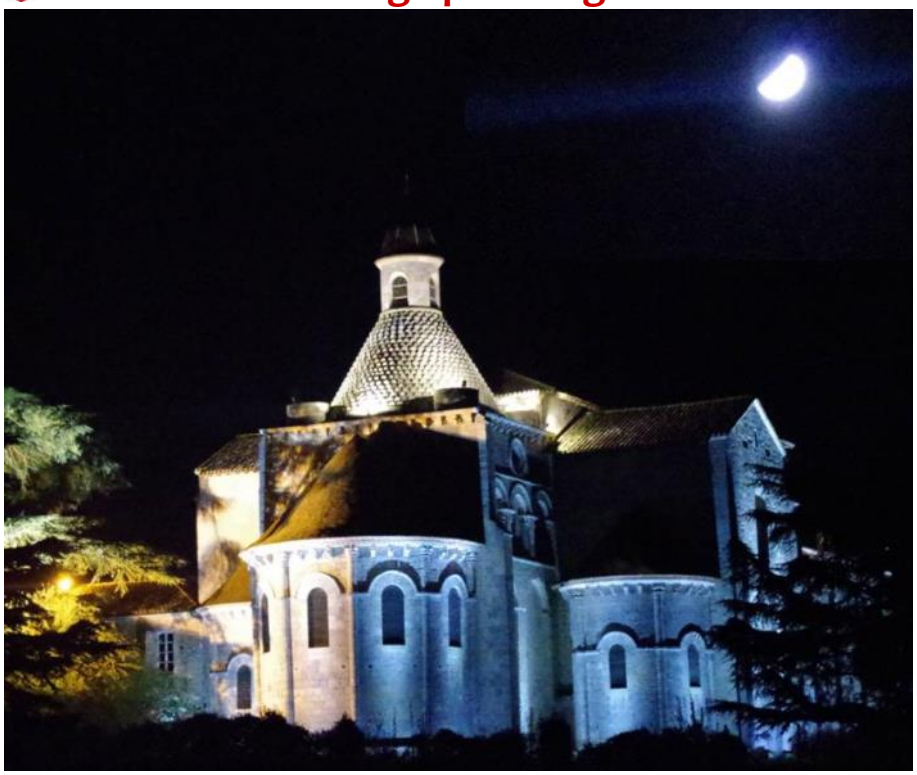

Vous l'avez certainement remarqué, notre belle église romane brille de mille feux dès la nuit tombée. Cet **éclairage** qui n'est pas encore complètement opérationnel, **est équipé de technologie LED, donc moitié moins gourmande qu'un éclairage classique.**

Cette nouvelle installation remplace le premier équipement devenu obsolète. Rappelons que dans l'Agglo on dépense 1,4 million d'euros chaque année pour l'éclairage public. C'est environ 14 € par habitant par an, contre 9€ au plan national. Afin de compenser ce retard, **le « plan lumière » de l'AGGLO, un plan étalé sur dix ans, prévoit un remplacement progressif des 20 000 points lumineux** du territoire, dont la moitié est jugée vétuste.

Le nouvel éclairage a été installé par l'entreprise Electromontage. Elle procèdera en cette fin décembre au réglage des nouveaux spots placés au sol, sur la façade et le clocher. Mais il restera à retirer quelques anciens éclairages jaunes. Toutefois, il faudra être encore patient pour que Notre Dame de Moirax soit complètement parée de son habit de lumière mettant en valeur ses arcatures romanes et son dôme à écailles.

En effet **en raison des travaux projetés sur le clocher en 2017, l'éclairage actuel de la façade donnant sur la place de l'église, sera déposé dans quelques mois.**

En outre le monument aux morts sera éclairé avec deux points lumineux similaires qui seront enchâssés dans une niche bétonnée afin de résister à d'éventuelles dégradations.

Surveillance de nos biens face aux cambriolages, l'affaire de tous

La recrudescence des vols au niveau national, concerne hélas aussi notre commune en apparence bien tranquille. **Novembre et décembre ont eu leur lot de cambriolages de domiciles mais aussi de vols par effraction dans des véhicules.**

Lors du dernier loto des chasseurs, les vols commis l'ont été tant en zone éclairée que non-éclairée du parking de la salle des fêtes.

Chaque fois la Mairie informe les forces de l'ordre des manifestations qui vont avoir lieu sur la commune. Elle demande aussi aux habitants de ne pas laisser dans les véhicules des biens pouvant tenter les délinquants.

Il faut également prendre les bonnes mesures de prévention pour son logement lors d'un départ en vacances, en informant la gendarmerie de Laplume ou en s'appuyant sur la vigilance entre voisins.

Si vous assistez à un cambriolage**, ayez le réflexe de composer le 17, utile également en cas d'agression.**

Il est conseillé aussi de **lire attentivement les recommandations de la Préfecture du Lot et Garonne, disponibles sur le site lot-et-garonne.gouv.fr**

Et en particulier dans la rubrique "pour votre sécurité, les bons réflexes !"

http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/pour-votre-securite-les-bons-reflexes-a329.html

Quoi de neuf à la bibliothèque de Moirax ?

En Octobre : Le SHIATSU…. avait envahi notre espace pour la « Zen Attitude ».
Cendrine COUTURIER est venue nous faire découvrir cette thérapie ancestrale en Chine. De nombreux curieux ont bien voulu venir se délasser sur le futon (matelas japonais) mis en place au sein de notre espace de lecture.

Tout le monde a été ravi de cette découverte, des sensations apaisantes qu'elle procure. Notre animatrice est repartie avec son agenda chargé de rendez-vous pour continuer sa thérapie dans son cabinet sur Agen.

En Novembre : Dédicace de Mme Yvonne ROBERT
Elle est venue nous présenter ses deux romans : « La liseuse » et « Si seulement on avait pris l'autoroute »
Elle nous a fait découvrir comment sont nés ses « protégés », fait part de ses hésitations, et des moments où elle laisse de côté son ouvrage, pour mieux le reprendre plus tard. Elle a bien voulu nous dévoiler également un p'tit bout de la trame de son futur roman. Elle nous a promis de venir nous le présenter dès sa parution. Vous pouvez venir emprunter ses ouvrages, puisqu'elle a eu l'amabilité de nous offrir chacun d'eux.
Le 10 décembre : Dédicace de Mme Hania RACZAK
« ZOFIA Racines et Destin »
La jeune Marie est pleine de doutes quant à son avenir. A la faveur d'un sujet de stylisme dans le cadre de ses études en arts appliqués, elle s'interroge sur le destin de ses arrière-grands-parents, immigrés polonais arrivés en France dans les années 20. Au fil des discussions qu'elle aura avec sa mère, la formidable transmission familiale va agir, comme un bond dans le temps, et être l'occasion de découvrir la vie de ses aïeux ! Cette plongée dans ses racines l'aidera à se construire.
Extrait de la 4e de couverture.

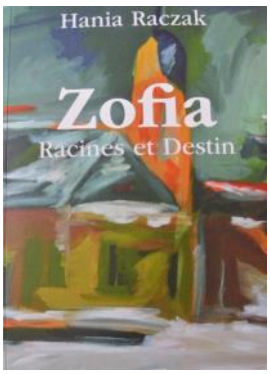

En cas d'hospitalisation à Bordeaux, une adresse utile

Cette association accueille les familles des patients hospitalisés de l'ensemble des établissements publics et privés de Bordeaux Métropole. 7 jours sur 7 et 365 jours par an.
Elle fait partie de 35 établissements répartis sur l'ensemble du territoire, et l'accueil au sein de l'établissement se veut familial, de soutien moral et d'amitié, individualisé. Il est assuré par une équipe de salariés et de bénévoles.
L'Association pour l'Accueil des Familles d'Hospitalisés (loi 1901) a été fondée en 1970 pour accueillir, soutenir les parents qui n'habitent pas Bordeaux. Elle est habilitée aussi à recevoir des patients qui viennent à Bordeaux en consultation, pour des examens spécialisés ou pour traitements. **La Maison d'accueil "La Pelouse" est installée, depuis 2004 à proximité immédiate de l'hôpital Pellegrin.**
Les tarifs sont fixés en fonction des revenus imposables (de 20.5 € à 46.5 € par jour)
Pour tout renseignement : Hébergement La Pelouse 65, rue de la Pelouse de Douet
05 56 93 17 33
http://www.hebergement-lapelouse-bordeaux.fr

Le dossier du trimestre : MOIRAX et le PPRI

Une réunion d'information sur le risque inondation

Jeudi 17 novembre, une réunion organisée par les services de la **Direction Départementale des Territoires (DDT)**, s'est tenue à la salle des associations.

Mme Chistine PAPINOT, chef de l'unité Prévention des risques, et Messieurs Michel LAPOUYALERE, chef du service des risques et de la sécurité, et François CAZOTTES Directeur DDT ont présenté au travers d'un diaporama et d'images d'archive, le risque inondation, les crues de Garonne et la procédure en cours de révision de l'actuel **Plan de Prévention des Risques d'Inondation** (PPRI) Garonne.

Comme 19 autres communes de l'Agglomération, notre commune est concernée par cet **aléa** naturel (évènement exceptionnel et imprévisible) qui ne présente des **risques** ou une menace que s'il y a des populations impactées. Les **enjeux** peuvent alors être multiples en terme de circulation, biens et activités économiques. C'est justement la finalité des **plans de prévention: anticiper mais aussi agir en cas de catastrophe.**

Ce risque ne concerne qu'une étroite frange au Nord de la commune et donc peu de riverains menacés, ce qui explique la présence clairsemée de l'auditoire à cette réunion fort instructive.

Une révision du PPRI fondée sur la crue de 1875

N'ayons pas la mémoire courte, nous pouvons être impactés par des inondations. Le 11 juin 2008 un gros orage stationnaire avait entrainé des dégâts très localisées autour du bourg notamment. La Garonne n'y était pour rien cette fois-là.

Et pourtant « Dame Garonne » pourrait se réveiller ! Il suffirait d'un épisode pluvieux exceptionnel dans le Sud-Ouest, pour que la Garonne sorte de son lit et inonde les communes urbanisées de la plaine (voir carte des aléas ci-contre).

L'histoire attestant des colères de notre fleuve et étant donné l'urbanisation croissante de la région, **l'Etat a décidé de réévaluer le risque inondation en modifiant le plan existant** référencé sur la crue de 1930, qui affichait alors un débit de 7700 m 3 /s et indiquait 10 m 86 à l'échelle d'Agen.

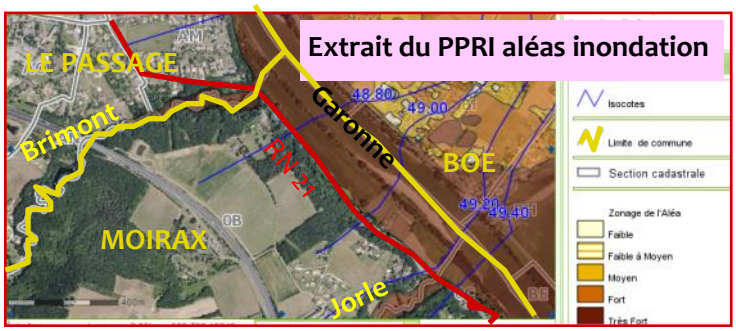

Extrait du PPRI aléas inondation

Les services de la DDT vont prendre en compte une nouvelle crue de référence, celle de 1875 qui affichait le débit record de 8800 m3 /s soit un niveau de 11 m 40 à Agen !

De nouvelles cartes sont établies en 2016 remplaçant celles diffusées fin 2013. Elles ont été **élaborées sur la base du débit de la crue de 1875.** Vous pouvez consulter ces données sur le site de la préfecture.http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/garonne-secteur-de-l-agenais-revision-des-plans-de-a3809.html

Elles sont également disponibles à la mairie de Moirax. Un registre permet de noter vos questions et observations.

La phase suivante consistera, au **premier semestre 2017, en la consultation formelle de notre commune qui sera suivie d'une enquête publique à l'automne 2017, avant une approbation du PPRI début 2018.**

Un risque inondation mais des enjeux limités à Moirax

Ci-contre un extrait de la carte de zonage qui a été élaborée en croisant les cartes des enjeux et les cartes des aléas. **Un code de couleurs renvoie à des préconisations et interdictions précises en matière d'urbanisme notamment.** L'observation de cet extrait révèle que **3 habitations** (figurés jaunes) **pourraient être affectées dans leurs parties basses et annexes.**

Observez que la RN 21 ne serait pas coupée en cas de crue type 1875 et les secteurs sous les eaux de notre commune concerneraient essentiellement les champs en bordure de la Garonne, du ruisseau de la Jorle ainsi que du Brimont.

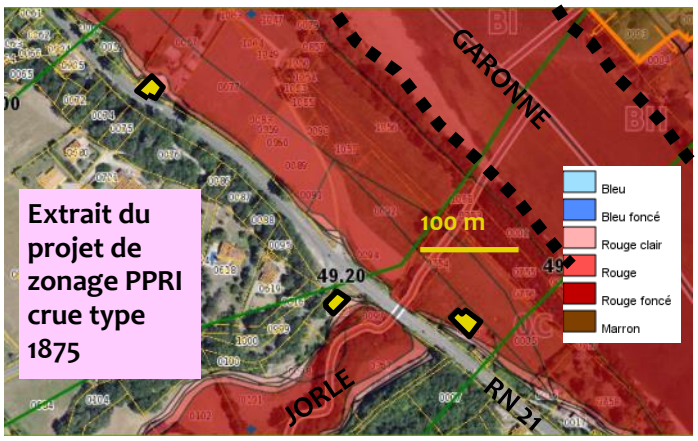

Extrait du projet de zonage PPRI crue type 1875

Tranches de vie moiracaise

Concours de Marescot du 1er novembre 2016

Sous un soleil de plomb et un magnifique ciel bleu, l'été indien a motivé nos champions hippiques !
Ce concours de sauts d'obstacles comportait différents niveaux : des clubs 4 au club Elite et en poney : poney de 4 à 1 et Elite. Les hauteurs des obstacles étaient les suivantes : 50 cm , 80 cm et 1,05 m.
Les cavaliers ont su réaliser de bons parcours avec des résultats qui témoignent des progrès réalisés.
Nos jeunes moiracais ont raflé la mise !
Paul BUÉ a gagné le Club 1 avec Néphyr et Manon BUÉ a gagné en club 2 avec Jarek, 2 chevaux de l'étrier Agenais (photo ci-contre).
Du côté du Club de Marescot, de très bons débuts avec trois petits nouveaux compétiteurs (Luna, Manon et Julie), et chez les grands de très bons résultats également.
Notons aussi le travail des bénévoles qui s'étaient parés de déguisements d'Halloween !

Félicitations aux cavaliers, cavalières et toute l'équipe organisatrice !

On vient d'apprendre que Paul BUÉ s'est vu attribuer un oscar pour ses performances équestres décernées par le comité départemental d'équitation.

La cérémonie du 11 novembre

Une **foule nombreuse est venue se recueillir devant le monument aux morts,** pour commémorer ensemble la fin de la première mondiale.
« Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la Grande Guerre depuis plus de quatre ans. Le centenaire du premier conflit mondial est l'occasion pour les Françaises et les Français de commémorer cette journée avec une émotion particulière, tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale. Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance ...».

Ce sont les mots prononcés par notre Maire Henri TANDONNET, d'après le message de J. M. TODESCHINI secrétaire d'Etat , chargé des anciens combattants.
Et la conclusion du discours : **veillons à ce qu'aucun de nos enfants n'ignore ces faits en poursuivant l'indispensable travail de mémoire.**
Les enfants, accompagnés de la directrice de l'école, ont déposé des bouquets au pied du monument aux morts. La Marseillaise a été entonnée par une délégation du 48e RT. C'est autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie que la cérémonie s'est terminée.

Rendons les chemins aux promeneurs

Amoureux de nos chemins, de nos bois et vallons, les chemins ruraux et chemins de randonnée qui parcourent notre commune, sont nombreux, les couleurs de l'automne leur donnent des reflets cuivrés et dorés qui réchauffent les promeneurs.
A pied, à cheval ou à vélo, il est agréable de parcourir nos chemins si bien entretenus, malheureusement de plus en plus souvent des motos et autres quads viennent régulièrement troubler la quiétude de ces havres de paix. **Rappelons que la circulation est interdite à tout engin à moteur**, hormis ceux de nos exploitants agricoles qui contribuent à la beauté de nos coteaux.
Un **arrêté municipal datant du 11 juin 2000** rappelle les règles.
Pour éviter cette pollution, qui non seulement trouble l'ordre mais endommage nos chemins, **merci aux amateurs de ballades et sensations mécaniques de bien vouloir respecter nos chemins et ceux qui les empruntent, et de trouver d'autres lieux de loisirs.**

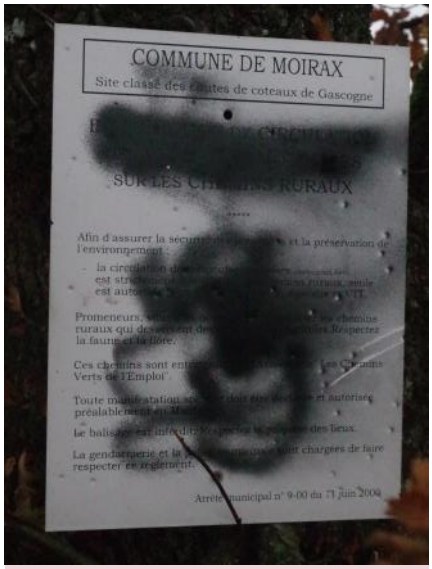

Encore un cas de non respect de l'arrêté municipal...

La fin des vergers de pruniers du GAEC du Sahuc

Même si le nom de la ferme du « Sahuc » signifie ferme du sureau en gascon, c'est de prunes d'Ente dont il est question. En ce mercredi 30 novembre, **un engin énorme n'a fait qu'une bouchée des montagnes de troncs et branchages de pruniers empilés en bout de parcelle.**
Sur sept hectares, les pruniers, (près de 2000 arbres), enfonçaient encore leurs racines dans les sols de graves des coteaux quelques semaines plus tôt.
Plantés pour certains en 1948 et pour d'autres dans les années 90, ces sujets issus de greffes qui répondaient aux variétés 707, 303 ou 626, sont connus pour donner des prunes peu sensibles à l'éclatement.
A regret, **la famille CRANSAC a dû se résoudre à arrêter la production**. La faute à l'évolution du marché national et international. Nos arboriculteurs moiracais ont subi la réduction du nombre d'entreprises achetant les prunes et pruneaux comme France-Prune ou Danone. Il était difficile de trouver de la main d'œuvre pour la transformation de la prune en pruneau. Le coût de l'énergie a aussi pesé, il fallait de l'eau en quantité pour laver la prune, du carburant pour les fours, soit 0.3 l de gasoil pour produire 1 kg de pruneaux. Ajoutez la rude **concurrence internationale** qui fait que, selon M CRANSAC, **la prune argentine et plus encore la prune californienne** donnent à leurs producteurs des marges plus larges que celles des producteurs hexagonaux. Les séchoirs à pruneaux du GAEC ne serviront donc plus.
Le bois broyé en copeaux sera acheminé vers Bordeaux où il alimentera sans doute des chaudières pour réseaux de chaleur.
L'outillage pour récolter les prunes (cf photo) devra être remisé. Abel et Bernard CRANSAC envisagent une **reconversion des parcelles en vigne ou céréales**.

Infos diverses

Grippe aviaire : confinez vos animaux de basse cour

Le 4 décembre dernier, une première exploitation lot et garonnaise à Monbahus a été touchée par le virus H5N8 (ou grippe aviaire). **Cette épidémie qui affecte les élevages est véhiculée par la faune sauvage . Elle peut aussi concerner les élevages des particuliers.**
Aussi la publication de **l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016** fait passer en risque élevé notre département du Lot et Garonne comme tout le territoire métropolitain.
Cela entraine les mesures suivantes pour les professionnels et les particuliers : « **obligation de confinement ou de pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages** pour tous les élevages commerciaux de volailles et **toutes les basses-cours** ». « Concernant la chasse, le lâcher de gibier à plume est également interdit sur tout le territoire national. Les lâchers de faisans et de perdrix peuvent

être, eux, autorisés sous certaines conditions, tout comme l'utilisation des appelants (oiseaux servant d'appâts vivants) ».

Communiqué aux utilisateurs d'accès à internet avec l'opérateur FREE

Si vous avez, comme moi, des problèmes de connexions au routeur FREE, si vous perdez la liaison et si vous passez plusieurs jours sans pouvoir vous connecter, alors, rejoignez moi !
Nous allons rédiger une pétition à l'attention du service responsable de FREE que nous joindrons à une lettre de contestation rédigée par notre Sénateur-Maire Henri TANDONNET.
Nous demanderons par la même occasion que soit réalisé le «dégroupage» dans notre commune, afin de bénéficier d'un service meilleur.
A ces fins, vous pouvez me joindre au 06 52 71 46 25
ou par mail : picheres811@free.fr

Cordialement
Daniel MURIEL, adjoint au Maire

Pourquoi faut-il faire sa déclaration des colonies d'abeilles ?

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.
Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei). Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel français et participe à la gestion sanitaire du cheptel apicole français, notamment face à la menace que représente le parasite Aethina tumida. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.

La démarche d'inscription en ligne (Internet) est à privilégier :
-en renseignant en ligne le formulaire électronique de déclaration de détention et d'emplacement de ruches - Cerfa 13995*04
-le récépissé de la démarche envoyé à l'issue de la procédure à l'adresse mail fournie, peut être présenté comme justificatif de détention de ruches et d'emplacements de ruchers.
Voir les conditions générales d'utilisation du service de dématérialisation des formulaires du ministère de l'agriculture. format pdf 06/11/2015

La démarche par voie postale est possible :
-imprimer, renseigner, dater et signer le formulaire CERFA 13995 de déclaration de détention et d'emplacement de ruches format pdf 01/09/2016,
-l'envoyer par courrier à la DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15.
www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Moirax d'Antan

Le monastère du Prieuré se dévoile

L'église de Moirax, joyau d'architecture du XIè siècle, attire, à juste titre, de nombreux touristes. Mais souvent, ils ne réalisent pas que **cette église faisait partie d'un monastère de Bénédictins** à l'origine de la fondation, ou bien ils cherchent vainement le Prieuré qui désigne l'ensemble des bâtiments conventuels et non l'église seule.

Les bâtiments du monastère accolés à l'église, se dressaient tout autour d'une cour carrée : le cloître avec son jardin, (photo ci-dessous) qui ne correspondait pas à la cour rectangulaire actuelle. Un quatrième corps de bâtiment fermait celle-ci côté ouest. Le mur actuel date du

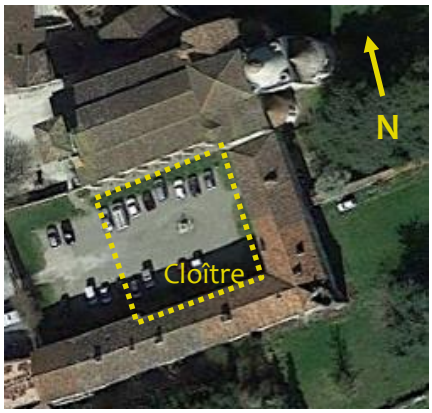

XIXè siècle.

Dans un opuscule sur l'histoire du Prieuré, édité en 1979, J-M GALISSAIRES décrit ainsi le monastère :

« Si vous entrez par l'ancienne porte du presbytère, vous trouvez, sur votre droite, le chapitre et face à vous l'ancienne sacristie. De ce pas-perdu s'élève un escalier de pierre dont la rampe est soutenue par de gros balustres Renaissance.

A l'étage il y avait le long d'un couloir de 2,80 mètres de large, l'alignement de dix cellules dont les fenêtres ouvrent à l'est sur l'autre façade. »

Dans l'aile sud-est, une belle salle réunit l'ancien réfectoire dont les arêtes de la voûte reposent sur un pilier central, **et la salle capitulaire ou chapitre** (cf photo ci-dessous).

Cette dernière était le lieu où l'on discutait toutes les affaires de la communauté religieuse. Traditionnellement elle était largement ouverte sur le cloître afin que l'on puisse assister de l'extérieur aux discussions, quand l'assistance était trop nombreuse. Les moines s'y réunissaient quotidiennement pour commenter un chapitre de la Règle de Saint Benoît.

Les salles qui suivaient, étaient destinées à la cuisine, la boulangerie et l'infirmerie. A l'étage se trouvaient deux chambres pour l'infirmerie.

Le corps de bâtiment à l'ouest a complètement disparu. Il abritait sans doute ce qu'on appelait l'hôtellerie. On y recevait les hôtes de passage et les pèlerins.

Le château se trouvait en prolongement sud-ouest du bâtiment conventuel. C'était la demeure du seigneur doyen du village qui pouvait entrer directement sous le cloître par une porte à son usage personnel.

Ce château s'enorgueillissait de deux tours. A la Révolution, ces tours furent démontées par un arrêté du 1er mai 1793 qui ordonnait la destruction de tous les symboles de féodalité.

Tous les habitants furent réquisitionnés pour procéder à la démolition des tours et les matériaux furent distribués aux plus indigents de la commune.

Tel fut le monastère des moines Bénédictins qui subit de nombreuses destructions et reconstructions, au cours des siècles. **A ce jour aucun document ne nous indique ce qu'il était exactement. Il est donc d'autant plus important de sauvegarder et de mettre en valeur les vestiges que l'on y retrouve: voûtes, arcades, piliers, dallages, escaliers, cheminées, four...**

C'est le projet de l'actuelle municipalité consciente de la valeur de ces lieux historiques.

La salle du Chapitre

Les moiracais et leurs passions

La famille Cransac, la passion de la vigne et du vin

Situé à moins d'un kilomètre au sud du bourg, le Gaec du Sahuc , (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) est **le domaine exploité par la famille CRANSAC arrivée de l 'Aveyron dans les années 1920**.

La vigne est désormais une de ses activités majeures. Douze hectares de vignoble s'épanouissent sur des terrains de graves exposés à l'Est et à l'Ouest. Les cépages sont typiques du vignoble classé en appellation Brulhois : du Merlot, du Cabernet Franc, du Cabernet Sauvignon, du Tannat mais aussi du Fersavadou et de l'Egidiola.

La passion pour la vigne est ancienne chez les CRANSAC. Dans le passé, la famille produisait son vin de table et vendait au MIN (Marché d'Intérêt National) d'Agen, du raisin de table, le chasselas et le muscat .

Cultiver la vigne, c'est exigeant. L'hiver est mis à profit pour la taille qui commence dès la chute des feuilles, une opération qu'effectue Bernard CRANSAC désormais seul sur l'exploitation. Les sarments sont broyés sur place et enrichissent ainsi le sol qui reste enherbé, depuis les années 2000. Il faut aussi remplacer les ceps détruits par des champignons redoutables, en particulier le black dead arm qui peut au printemps dessécher jusqu'à 10 % des plants. Il faut aussi traiter contre le mildiou ou l'oïdium, limiter le feuillage avant la récolte du précieux nectar qui intervient entre fin-septembre et mi-octobre .

Les vendanges se font désormais à la machine depuis 1994, mais la récolte ne prend plus la direction des caves du Brulhois. En effet, depuis le **samedi 17 décembre 2005**, Abel, le père, son épouse, Henriette, et leurs deux fils, Bernard et Michel, ont décidé de vinifier leur vin à la ferme.

Les chais accueillent le raisin récolté et trié par la famille, et Henriette CRANSAC, malgré son âge, participe aux travaux d'éraflage ou égrappage. La rafle, sous-produit, sera distillée à Condom alors qu'une pompe à marc remplit les 22 000 hectolitres de cuves en inox.

Bernard CRANSAC est intarissable quand il raconte les étapes de la naissance de son vin, et explique le processus de fermentation alcoolique et malolactique (désacidification biologique du vin sous l'action de bactéries), une alchimie toujours délicate qui est, ici, supervisée par un œnologue.

A la mi-novembre, le vin nouveau est disponible et toute l'année, on vient parfois de loin, du Gers, de Bordeaux ...ou Cognac, pour acheter du rosé et du rouge, proposé par cépages Merlot, Sauvignon, Cabernet-Franc...un choix assumé pour s'adapter aux goûts des clients.

La vente se fait à la ferme le vendredi après-midi et le samedi (tel 05 53 87 02 57). Vous trouverez Abel à la caisse et Bernard prêt à remplir vos cubitainers. Ils envisagent à l'avenir de vendre du vin en bouteille… à consommer bien sûr avec modération !

Le coin des associations

Vente puériculture et Marché aux fleurs de l'APE

Occas'puèriculture de l'APE

Un **succès renouvelé ce samedi 15 octobre,** avec un peu plus de 70 exposants, le choix était large et varié pour s'équiper à petit prix. La disposition des tables avait été repensée afin d'optimiser l'espace. Vu l'affluence, une partie des exposants a profité du beau temps pour s'installer sur la terrasse.

Prochain rendez-vous le 8 avril 2017.

Marché aux fleurs, fruits et légumes de saison de l'APE 18 octobre

Un très bel étalage était dressé devant l'école à l'occasion de ce marché d'automne : chasselas de Moissac et muscat, paniers garnis de légumes de saison : choux, pomme de terre, carotte, patate douce, betterave, poireaux, potimarron ainsi que des fleurs pour nos jardins ou des chrysanthèmes.

Le marché de Noël de l'APE

-Pour continuer à récolter des fonds qui viendront contribuer aux activités des enfants de notre école, **l'APE a organisé son marché de Noël sur 3 jours** : le mercredi 14 à midi, les jeudi 15 et vendredi 16 décembre à 16h. On a pu y trouver des gourmandises salées, sucrées, et des créations réalisées par les enfants et leur maitresse, ou le centre de loisirs.

Sapins de Noël : l'APE présente toutes ses excuses aux familles qui avaient l'intention d'acheter le sapin auprès d'elle, mais cette année, au vu de la qualité très médiocre annoncée, il a été décidé de ne pas proposer des arbres qui décevraient. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouvel approvisionnement.

Remercions l'APE qui grâce à son dynamisme et ses nombreuses activités, vient soutenir le Père Noël et offrir un spectacle pour les enfants de notre école en cette fin d'année.

AFL : soirée châtaignes, jambon ,vin nouveau et décorations de Noël

Affluence record pour la dernière édition des châtaignes, jambon et vin nouveau, en ce 5 novembre 2016.

Les convives n'ont pas été déçus par le repas proposé par Serge RICHARD et son équipe de l'Association Fêtes et Loisirs dont les membres arboraient les polos bleus de l'association.

Le secret d'une soirée réussie? Un esprit d'équipe, de bons cuistots pour rôtir à point, jambon et châtaignes, et une animation musicale pour tous les goûts, avec spots, laser et boules à facettes.

Le Comité des fêtes s'est chargé comme tous les ans, de décorer le village pour les fêtes. Un grand remerciement à Sylvie et Laurence et aux élèves de l'accueil périscolaire qui ont confectionné des étoiles qui ont été accrochées, le samedi 3 décembre, au sapin dressé sur la place de l'Eglise.

Si cette bonne humeur, au service de la commune, vous tente, **rejoignez les gais lurons moiracais. L'assemblée générale se tiendra le vendredi 6 janvier, à 20 h 30 à la mairie, on vous attend** !

Le Club des Deux Moulins invité au Sénat

La Génération Mouvement (association des clubs troisième âge) portait bien son nom en ce 27 septembre.
Lever 5h, coucher 23h, **merci Monsieur le Sénateur !** Notre Maire nous a reçus bien agréablement afin de découvrir ce lieu à l'histoire extraordinaire.
Dix-sept Moiracais et amis s'étaient donné rendez-vous en gare d'Agen pour atteindre la capitale. Certains n'avaient jamais pris le train, d'autres n'avaient jamais foulé le sol parisien.
Direction le Palais du Luxembourg.
A la sortie de la gare Montparnasse, vue sur la tour du même nom, architecture hors du commun, 210 m de hauteur, 59 étages, 6 niveaux sous terrain, 1306 marches, 7200 fenêtres, 25 ascenseurs.

Près de la tour Montparnasse

Après les vérifications d'usage et une visite commentée par une guide maitrisant parfaitement le sujet, nous nous rendons avec l'attachée parlementaire au salon pourpre, pour partager le repas offert

Notre Sénateur avec la Mme J. GOURAULT vice présidente du Sénat (Sénatrice de Loir-et-Cher)

par notre Sénateur. Puis c'est la visite de l'hémicycle en session quelques minutes seulement, la

maîtrise du temps étant la principale préoccupation. Ensuite, visite de la salle des conférences, 57m de long, plus de 10 m de large, décor majestueux, murs et plafond ornés de tapisseries historiques représentant des personnages illustres. L'escalier d'honneur nous a impressionnés. (photo à la une). Nous n'avions pas les yeux assez grands pour tout voir à l'intérieur et à l'extérieur.
Notre sénateur, avant de nous quitter, nous a réunis pour expliquer le fonctionnement du Sénat.
Nous avons terminé par la visite du jardin du Luxembourg. Catherine de Médicis qui fut à l'origine de la construction du palais, fit également l'acquisition du jardin d'une superficie de 23 hectares. On y trouve des parterres de fleurs faisant rêver, des statuts de bronze et de pierre.
C'est avec regret que nous devons prendre le chemin du retour.
Dans les prochaines semaines, nous nous réunirons pour visionner les photos et une vidéo qui nous feront revivre cette journée inoubliable.
Pierre PEBERAY Président du Club des Deux Moulins

Jardins du Palais du Luxembourg

Le Club des Deux Moulins et ses nombreuses activités

Dernièrement nous avons participé à la **journée Garbure avec la visite d'Ambrus,** présenté par M. PARAILLOUS qui maitrise parfaitement le sujet et qui a fait un récit richement documenté sur la Vierge et la petite église. Malgré le temps assez froid, un nombre important de participants était présent pour savourer les paroles de l'ancien professeur d'histoire .

Puis rendez-vous à la **ferme de Laffite** près de Montgaillard pour prendre un apéritif campagnard. Direction Vianne, à la salle des fêtes pour le repas façon campagnarde, accompagné d'un humoriste réputé et d'un orchestre : histoires, chansons, danses offertes aux 180 personnes présentes.

Plus récemment, nous avons fêté les **50 ans de vie commune de Jean et Maria TARET,** un demi siècle de vie partagée. Jean, fils d'agriculteur, quitta la ferme à sa majorité, pour travailler à la ville d'Agen et terminer sa carrière au musée. Mais il est resté moiracais et a construit sa maison pour recevoir Maria, née en Espagne, arrivée en France pour ses 20 ans. Elle a travaillé chez des médecins puis à la clinique, en maternité, et au restaurant social d'Agen. Tous les deux nous ont invités à un goûter pour cette occasion.

60 ans de mariage pour le couple M. et Mme PENN. Cultivateurs dans leur ferme vers Sauveterre-Saint-Denis, ils se sont retirés à Moirax à la retraite. Bien intégrés dans notre club, ils ont eux aussi tenu à nous offrir un goûter où comme toujours il régnait une bonne ambiance à l'issue du concours de belote.

Pierre PEBERAY Président du Club

50 ans de mariage de Jean et Maria TARET

60 ans de mariage de M. et Mme. PENN

« Univers'L cartonne !

Les bénévoles

L'association UniversL qui a **son siège à Moirax**, a organisé sa 7ème foire aux livres d'occasion, dans la salle des associations, les 3 et 4 décembre derniers. Près de 350 visiteurs durant les deux jours, 1400 livres vendus, une recette de 1800€. Grâce à la vente de livres à petits prix, les bénévoles poursuivent leur projet de **soutien d'une école-ferme Deep Griha Academy, à 250 km de Bombay.**

Leçon de jardinage en Inde

Pour l'année 2016, l'association a apporté une aide de 2500€ qui a permis de louer un tracteur, d'installer un arrosage goutte à goutte et d'acheter des semences.

Les organisateurs sont très heureux du résultat et remercient la mairie d'avoir mis, encore cette année, une salle à leur disposition.

Si vous avez des livres à donner ou si vous souhaitez adhérer, contactez :

Nicolas BAUD-BERTHIER, président ou Bertrand TUSTES, trésorier, au 06 33 02 85 30 http://www.universl.org

CLOWNENROUTE: Fête de rentrée des militants

C'était le vendredi 07 octobre.
Tous les ans, cette fête reste un moment attendu de la vie de cette association, chaleureux, émouvant et festif.
C'est **l'occasion pour les militants, anciens et nouveaux, ainsi que pour les membres du bureau de produire un spectacle** toujours renouvelé avec une mise en scène originale où chacun s'exprime tour à tour.
En "avant-première" diverses projections de films ont retracé les activités de l'année: stage à l'île de la Réunion, atelier en Martinique, colloque à Biarritz, film sur Cécilia, interview de Dimitri, atelier TAP.
Les artistes sont ensuite entrés en scène, produisant leurs numéros préparés avec beaucoup d'originalité. Dans chaque scénette, ils montraient, avec leurs mots et leur humour, qu'ils ont l'âme d'être clown en route !
Une surprise a été réservée au "chef" Guilhem JULIEN: le chœur du bureau a interprété une chanson lui rendant un vibrant hommage, rappelant qu'il tient la barre du bateau.
Notre Sénateur-Maire, fidèle à ce rendez-vous, a repris cette image, au travers de quelques mots:
" Clownenroute, ce bateau qui respecte les gens et accueille tout le monde, est au sec à Moirax".

Expo photo

L'exposition photos, **organisée par Moirax-Tourisme, s'est déroulée le week-end du 15 Octobre,** sous une nouvelle forme qui a vu le jour pour cette 23ème édition.
En effet, au contraire des années précédentes, il ne s'agissait plus d'un concours avec jury et remise de prix, mais d'une **simple exposition autour d'un thème donné: "Au hasard des rues".**
C'est ainsi que trois photographes avaient accroché leurs œuvres qu'ont pu apprécier pas loin de 250 visiteurs, tout au long du week-end. Ces photographes, connus dans le monde de la photo locale, ont exprimé, chacun à leur manière, leur talent.
Pierre TRIEP-HOURGUET nous a fait voyager dans les rues des grandes villes comme Bordeaux, Toulouse, Marseille, Paris, mais aussi dans de plus petites telles Marciac, Auvillar, Auch. Il nous a fait partager les émotions qu'il a éprouvées au hasard des rues et au détour de diverses scènes.

Paul GARRAUD a apporté au travers de photos originales ou sentimentales, un regard amusé sur les autres, montrant ainsi un nouvel aspect de son talent.
Carlos RANISO, quant à lui, nous a transportés en Inde, avec des photos où les lieux, les expressions et les attitudes semblaient tellement vraies que l'on avait l'impression d'y être.
C'est autour d'un sympathique apéritif que Charles SARION, Président de Moirax-Tourisme, a clôturé ce week-end riche en images !

Concert du Chœur d'Hommes

Le brouillard et le froid n'ont pas arrêté les amateurs de concert.
C'est ainsi que vendredi 02 décembre, l'église du Prieuré était comble pour accueillir **la chef de chœur Sylvie PENIDON et ses 30 choristes formant le chœur d'hommes de l'Auvignon.**
En la présence de son Président, **ce concert était donné dans le cadre des 30 ans de la Sauvegarde.**
L'entrée était libre, chacun donnait ce qu'il souhaitait, **les fonds étant au profit de l'association.**
C'est dans un esprit de valeurs communes que les choristes ont accueilli le public : défendre et protéger les plus démunis, s'attacher aux principes fondamentaux de la citoyenneté, de la démocratie et de la laïcité.
Ceux-ci ont donc entonné des chants sacrés, des chants de divers pays lointains ou proches, alternant la gravité et la légèreté, ce qui a conduit le public à se réchauffer autour de ce chœur qui alliait sérieux et humour.
Les tenues des choristes d'un vert espoir étaient une lueur pour tous ceux que les difficultés touchent.
Un moment émouvant et joyeux, espérons qu'il se renouvellera en 2017.

Espace d'expression libre des élus municipaux

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité des signataires et auteurs .

L'opposition municipale

Lors du CM du 4 novembre 2016 nous avons abordé l'**accessibilité**, comme nous **l'impose la loi, sur les établissements communaux recevant du public.**
Un **calendrier étalé sur 6 ans**, mais incomplet (wc public, maison Laflèche non étudiés) a été élaboré sur **les mises aux normes à réaliser** pour la commune.
Si nous comprenons que certains travaux sont indispensables pour les **handicaps**, d'autres sont **incompréhensibles** car cette **réglementation** a été **élaborée par des technocrates** qui n'ont **aucune connaissance du terrain**. Son application **coûtera plus de 200 000 €** à laquelle se rajoutera le rapport du diagnostic, 3 000€, réalisé par un prestataire A2CH pour 21 communes de l'agglo. Cela va **grever lourdement les dépenses de la commune** qui avait déjà un taux d'endettement de 993€ par habitant en 2015, d'où notre abstention sur ce dossier.
L'Agglo a pris une délibération le 6/10/2016 sur le **PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) des 31 communes, qui définit la politique de l'habitat, de l'économie** (TAG, barreau de Camélat, 2ième échangeur autoroutier), **du social, sur les 10 ans à venir**. La commune a émis son avis.
Conscients de la protection de l'espace agricole et naturel, nous déplorons l'obligation de la loi Alur (Duflot) **qui réduit le foncier bâti de 30%** (Moirax passe de 23,5 ha à 16,4 ha). En conséquence, les prix augmenteront et les **foyers modestes ne pourront plus construire. Les propriétaires exclus seront privés d'une vente de terrains** qui aurait été la bienvenue.
De plus, dans le règlement de ce PLUI des **règles identiques ne sont pas établies entre les communes rurales. L'urbanisme n'est pas harmonisé**. Malgré les nouvelles technologies **notre crainte** est que le **TAG** (Technopole Agen Garonne de **212 ha** de **terres fertiles**) **au coût élevé (65 millions €)** dans une économie morose, ne crée pas les **4 100 emplois en 10 ans**. D'autre part, **les zones industrielles** qui existent sont **à revitaliser en priorité** pour éviter qu'elles ne deviennent **des friches** d'où notre **vote contre ce PLUI.**
Nous avons adressé un courrier à Mr le Sénateur-Maire pour émettre des réserves sur le prochain **déploiement des compteurs électriques «LINKY»,** en précisant que la commune qui est **propriétaire du réseau** puisse exiger le **libre choix de son installation chez les particuliers, dans l'intérêt général.**
Bonnes fêtes à tous, avec une pensée pour les personnes seules et âgées.
Vos élus : BARBIERO, DELAUNEY et MICHOT

La majorité municipale

Carte blanche à une conseillère municipale:

Native de Moirax, où j'ai grandi, je me suis éloignée quelques années pour mes études et premières expériences professionnelles. Dès que l'occasion m'en a été donnée, **je suis revenue m'installer dans notre commune, dans la ferme de mes grands-parents et parents,** et cela avec un immense plaisir !
Issue d'une famille d'agriculteurs, je suis très sensible à notre environnement, et suis heureuse de vivre dans une commune alliant histoire et ruralité. **Mon père a lui-même été conseiller municipal dans les années 70 et 80**, je restais songeuse devant cette possibilité de participer à la vie du village, et très désireuse de pouvoir faire de même un jour. Aussi, quand en 2013 Henri TANDONNET m'a proposé de rejoindre l'équipe, j'ai répondu « oui » sans hésiter. Je trouve très intéressant de participer à l'élaboration des projets qui font vivre et évoluer notre commune. Parfois on approfondit et réalise, d'autres fois on est amené à réviser le projet, selon les impératifs du budget et les opportunités.
Je ne me doutais pas de la complexité de la gestion d'une commune. A une époque où les dotations de l'Etat sont en baisse, il est essentiel d'être très vigilant sur les dépenses engagées, et des arbitrages sont toujours à faire afin de pouvoir aller de l'avant.
Pour l'Agglo, je participe à 2 commissions : la commission finance et mutualisation, où se traite la partie comptable et budget de notre intercommunalité, **et la commission numérique**, avec en dossier phare le déploiement de la fibre optique et les secteurs mal desservis.
Au sein du conseil municipal, je remercie les « anciens » de l'équipe pour leur accueil et leur disponibilité envers la« bleue » que je suis. Par ailleurs, je tiens aussi à leur témoigner mon profond respect devant leur investissement; moiracais de souche ou d'adoption, ils œuvrent pour notre commune sans compter leur temps, que ce soit dans le domaine de l'entretien et/ou de l'amélioration du patrimoine, des plantations, de la culture, et j'en passe… Tout cela participe à la qualité de notre cadre de vie, ce qui évite des coûts supplémentaires ! C'est une réelle chance pour notre village chéri.
Enfin, en cette fin de mois de décembre, je souhaite à tous les moiracais de passer de très agréables fêtes et je leur adresse mes vœux pour la nouvelle année 2017 dans la joie, la prospérité et la paix, sans oublier la santé de chacun.

Bernadette BOUYSSONNIE

Votre AGENDA hiver moiracais 2016 2017

DECEMBRE

Samedi 24 — **Messe de Noël** en l'Eglise Notre-Dame de Moirax à 19h

Samedi 24 — **Père Noël, papillotes et vin chaud.** Animation par Fêtes et Loisirs et la Cigale, à la sortie de la messe de Noël

Samedi 31 — **Ouverture exceptionnelle de la mairie de Moirax de 9 à 11 Heures :** dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales

JANVIER

Vendredi 6 — **Assemblée générale de Fêtes et Loisirs** à 20 h 30 à la mairie

Samedi 7 — **Bibliothèque . A partir de 10 h, dédicace de Mme LHOUMEAU** pour son dernier roman « La fenêtre »

Samedi 7 — **Jardinage citoyen dans le parc du prieuré.** Rendez vous parking du rempart à 8 h 30

Samedi 7 — **Assemblée Générale de Moirax-Tourisme.** Salle des associations à 20h

Vendredi 13 — **Vœux du Maire,** salle des fêtes à 19 h

Samedi 21 — **Zumba-party** organisée par Studio Fit. Tarif adulte: 13 € et enfant: 5 € Salle des fêtes. Inscriptions à partir de 19 h et séance à 21 h.

FEVRIER

Dimanche 5 — **Loto du Club des Deux Moulins.** Salle des fêtes à 14 h

Samedi 11 — **Bibliothèque** à partir de 10 h, dédicace de M Alain PARAILLOUS

Samedi 11 — **Soirée Restos du cœur.** Repas solidaire au profit de l'association**.** Salle des fêtes à 20h

MARS

Samedi 11 — **Bibliothèque** à partir de 10 h, dédicace de Mme Abassia NAIMI

Samedi 11 — **Amac Anacrouse.** Audition de l'école de musique du passage. Salle des Fêtes . Entrée libre

Samedi 18 — **Soirée irlandaise de la St Patrick.** Repas et animation organisés par l'Association Fêtes et Loisirs salle des fêtes à 19 h 30. Réservation agence postale

Les personnes désireuses de recevoir le bulletin en version numérique sont invitées à s'inscrire auprès de Mme TENCHENI première adjointe : jptencheni@hotmail.com

Vous pourrez aussi recevoir, si vous le désirez, des informations utiles concernant les fermetures exceptionnelles de la mairie ou de l'Agence postale afin de faciliter votre quotidien.